

● (2132)

Je suis heureux que le ministre des Finances soit à la Chambre ce soir. J'aurais aimé le voir ici plus tôt, quand j'ai dit qu'il avait pris une initiative audacieuse et constructive en consultant les provinces, pour la première fois, dans une tentative valable de rendre le processus d'établissement du budget plus sensible aux tendances de l'ensemble du pays. Le ministre s'est mis à l'écoute des courants et des conseils qui lui parvenaient de toutes les parties du pays. Je pense que cette attitude est typique du gouvernement actuel, qui accomplit son travail jour après jour, mois après mois et année après année. Cela se saura, parce que nous, du parti ministériel, nous nous ferons un devoir de le dire bien haut.

En terminant, j'aimerais dire encore une fois que les efforts déployés actuellement par l'opposition officielle et les autres partis d'opposition traduisent bien mal l'attitude de la plupart des Canadiens, qui sont d'infatigables travailleurs. Je dit sincèrement que lorsqu'ils réévalueront leurs positions au cours des prochains mois, car je suppose qu'eux aussi se prépareront à affronter l'électorat—même si cela semble être le dernier de leurs soucis—ils devraient chercher à se présenter devant la population comme un groupe capable d'assumer des responsabilités.

Les députés de l'opposition ne devraient pas dire que le pays est en mauvaise posture et que la population devrait les porter au pouvoir. Ils ne devraient pas dire que le pays est dans un pétrin épouvantable et que la population doit comprendre cela, si ce n'est déjà fait. Ce genre de discours n'a jamais réussi dans le passé et cela ne réussira sûrement pas cette fois non plus.

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ce soir il nous est donné de discuter de la fiscalité au Canada et des politiques économiques générales du gouvernement. Le bill à l'étude découle du budget du ministre des Finances (M. Chrétien), qui devait s'attaquer à la crise économique que traversent les Canadiens aujourd'hui, affligés qu'ils sont par un taux de chômage record, l'inflation, la chute du dollar, et ainsi de suite.

La principale idée novatrice du budget était la réduction temporaire de la taxe de vente provinciale, le gouvernement fédéral comblant la différence pour les provinces. C'était vraiment une idée nouvelle et audacieuse. Malheureusement, cette mesure n'aura servi qu'à mettre encore plus en lumière tout le problème de l'unité nationale et à entraver les efforts pour atténuer les frictions entre les provinces. Le Québec semble très opposé à cette disposition, étant d'avis qu'elle constitue une ingérence dans un domaine de compétence provinciale. On en a discuté longuement.

Ce soir, je voudrais parler de ce qui semble se produire, selon moi, au sein de notre régime fiscal en ce qui concerne les revenus des particuliers comme des sociétés. Je crois important de discuter les tendances plutôt négatives qui se profilent et dont des commettants de toutes les classes sociales se plaignent à moi.

Selon un vieux dicton, il y a deux choses certaines dans ce monde: la mort et les impôts. Nous sommes conscients du fait que nous devons continuer à payer des impôts parce que nous jouissons en retour de certains services de l'État: pensions de vieillesse, assurance-maladie, assurance-chômage, aéroports, chemins de fer et autres. Nous ne pouvons nous en défaire,

Impôt sur le revenu—Loi

mais je crois que nous pouvons nous assurer que les impôts que nous payons sont justes.

Un examen de notre régime fiscal, des budgets présentés et des mesures fiscales adoptées sous le gouvernement Trudeau mène à deux conclusions importantes. Tout d'abord, l'imposition devient de plus en plus régressive. Les contribuables qui sont au bas de l'échelle des revenus doivent supporter une plus grande part de la charge fiscale. Ceux à revenus faibles ou moyens paient plus d'impôts et les gros revenus en paient moins. Deuxièmement, la charge fiscale passe progressivement des sociétés aux particuliers. Nous acceptons tous—ou du moins c'est ce que je pensais—la notion de l'impôt progressif et l'idée que les contribuables devraient être imposés selon leurs moyens. Les gagne-petit ne devraient pas avoir à supporter de lourds impôts, par contre, ceux dont le revenu est plus important peuvent en payer davantage.

Nous ne faisons pas payer le même montant d'impôt à tout le monde sans tenir compte du revenu. L'impôt est progressif. Voilà le principe. C'est du moins ce qui devrait se passer, mais lorsque nous étudions la situation, nous constatons que ce n'est pas le cas.

J'aimerais vous donner des exemples. Tous ceux qui remplissent leur déclaration d'impôt savent qu'il existe diverses exemptions. Il y a l'exemption de base, l'exemption pour enfant, l'exemption de conjoint, et d'autres. Ces exemptions réduisent le revenu imposable. Mais malheureusement, le système fonctionne de telle façon que la valeur des exemptions augmente avec le taux d'imposition du contribuable. Autrement dit, il avantage surtout ceux qui se situent en haut de l'échelle des revenus et non pas ceux qui sont au milieu ou au bas de l'échelle, comme devrait le faire un régime d'impôt progressif.

Par exemple, voyons ce que représente une exemption d'impôt supplémentaire de \$1,000. Supposons que le contribuable est marié et a deux enfants de moins de 16 ans à sa charge. Si son revenu brut est de \$10,000, cette exemption de \$1,000 lui permet d'économiser \$266 d'impôt. Montons plus haut dans l'échelle des revenus et prenons une personne qui gagne \$25,000. Pour elle, la même exemption vaut \$300. Prenons maintenant le contribuable qui gagne \$50,000 par an. Son exemption représente \$510. Autrement dit, plus vous gagnez plus votre exemption d'impôt représente d'argent.

C'est la même chose pour les exemptions accordées aux personnes âgées, aux aveugles et aux handicapés. Toutes ces déductions valent davantage pour les personnes à gros revenus. Par exemple, celui qui gagne \$30,000 par an peut économiser \$62 d'impôt grâce à la déduction du Régime de pensions du Canada, tandis que celui qui ne gagne que \$9,000 par an n'économise que \$37.

Pour avoir un système fiscal juste et progressif, nous devrions remplacer les exemptions d'impôt par des crédits d'impôt. Autrement dit, chaque contribuable aurait droit au même crédit d'impôt, tandis qu'on prévoirait une surimposition pour les personnes à revenu élevé ou encore un certain niveau de revenu au-delà duquel le crédit d'impôt ne serait pas accordé. Apparemment, les exemptions vont à l'encontre du principe de l'impôt progressif.